



---

## Communiqué

Gérald DARMANIN a effectué la semaine dernière une escapade de 3 jours dans le Limousin sur le thème des services publics en milieu rural. Durant sa tournée, il a prétendu, sans rire et face aux élus, augmenter la présence des services publics dans les territoires.

Pour réaliser ce tour de force et réparer la fracture numérique, Gérald DARMANIN, pilote du démantèlement accéléré de la DGFIP, préconise le zéro réseau. Pour obtenir des informations, être conseillé, accompagné dans leurs démarches, les usagers se rendront dans une maison de service au public. (MSAP)

Un plat que l'on connaît bien et qui change de dénomination au gré des groupes de réflexion et autres comités "action publique" dont s'inspirent les gouvernements successifs : maison d'État, maison des services, relais des services publics, MSAP. Un plat qui risque de devenir indigeste à force d'être réchauffé.

On supprime les hôpitaux, tribunaux, CAF, Sécurité Sociale, Centre des Finances publiques pour les remplacer par une station informatique connectée, un employé multitâche mis à disposition et vogue la galère. Les MSAP ne peuvent en aucun cas remplacer des services publics de plein exercice et de proximité. Le projet de Monsieur DARMANIN n'est pas d'augmenter la présence des services publics en zone rurale mais de transférer, d'abandonner rapidement nos missions et donc de diminuer le service public.

Entre deux interventions, le ministre pousse la désinformation jusqu'à prétendre que la DGFIP aurait délaissé le conseil aux collectivités. Encore une fois, quel mépris pour les comptables publics et pour les agents des finances exerçant leurs missions en secteur public local !!

Peut-on ignorer, lorsque l'on est ministre des comptes publics, que la DGFIP apporte toute son expertise au quotidien en matière de conseil financier, fiscal, budgétaire aux collectivités locales ?

Certes la fermeture de centres des finances publiques devenus exsangues à force de suppressions d'emplois ne facilite pas le travail des agents.

Néanmoins, n'en déplaise au ministre, notre administration a toujours été l'interlocutrice privilégiée des collectivités. Elle n'a eu de cesse d'améliorer la performance et la qualité du service rendu à ses partenaires locaux ; d'innover et de s'adapter aux besoins différenciés des collectivités.

Depuis une quinzaine d'années, la DGFIP a même renforcé et modernisé son partenariat avec les décideurs publics locaux en s'engageant contractuellement à leurs côtés.

**F.O.-DGFIP** refuse d'être complice d'une communication indigne, mensongère et provocatrice.

**F.O.-DGFIP** s'oppose à la stratégie globale qui met à mal les finances publiques en particulier et le service public en général.

Paris, le 28 mars 2019